Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Relié avec d'autres documents Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Commentaires supplémentaires:	

A Quebec. CHEZ M. F. X. JULIEN,

MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

Education.

Industrie

Progrès.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.

PARAISSANT LES Mardi et Vendred

No. 98

Abonnement au Journal semi-habitome

Vol. IV.

Aux deux publications reunies, £1

Tout Instituteur s'abonnant et payant
l'année entière. moitié neix que à l'année entière, moitié prix que ci-dessus

PRIX DES ANNONCES.
Sixlignes et au-dessous premisre insertion.
Dixlignes et au-dessous, première insertion.
Au-dessus par lignes.
Touteinsertion aubsequente, le quart du prix (Affranchir les lettres.)

2-4d.

Senilleton de la Revue Canadienne.

L'HOMME NOIR.

(Suite et fin.)

La guerre, après une courte suspension d'armes, recommença avec fureur. Abandonne de presque tous ses généraux mis ainsi que lui hors la loi par Leclerc, Toussaint fit des prodiges de valeur. Bien des fois on le crut anéanti, in-Capable de tenir contre un seul bataillon, et tout à coup il reparaissait à la tête de plusieurs milliers d'hommes intrépides, renversant, broyant tout ce qui se présentait devant lui. Cette guerre de partisans était d'autant plus redoutable Pour les Français qu'il était impossible d'en prévoir le terme. Leclerc, dont l'armée était en outre décimée par la fièvre jaune, résolut d'en finir à tout prix. Il déclara donc que jamais l'esclavage ne serait rétabli dans la colonie, et cette promesse suffit pour enlever au ches noir le plus grand nombre de ses partisans. En même temps il fit faire à Toussaint de nouvelles propositions de paix, lui donnant l'assurance que le Passé serait oublié, qu'il conserverait son grade et sa fortune, qu'enfin nul ne serait inquiété pour avoir manifesté des opinions contraires au gouvernement.

Soit que Toussaint-Louverture éprouvât le besoin de prendre du repos, soit qu'il jugeât convenable d'attendre que les circonstances fa-Vorables lui permissent de recommencer la lutte evec avantage, il accepta ces conditions et se retira dans une habitation qu'il possédait aux Gonaïves. Tout paraissait donc terminé; mais il 8'en fallait de beaucoup que le capitaine-général fût tranquille; il sut bientôt sur la voie de menées secrètes à l'aide desquelles Toussaint fomentait l'insurrection. Puis ses craintes devinrent si vives qu'elles firent taire en lui cette vieille loyauté militaire innée en quelque sorte dans le cœur de nos soldats. Un jour Toussaint reçoit de plusieurs généraux français l'invitation de se rendre parmi eux afin de les aider à cantonner leurs troupes, et en même temps pour Péclairer de ses conseils sur les moyens de ramener les noirs à la culture des terres; Tousmint n'hésite pas à se rendre au milieu de ces officiers qui sont désormais ses collègues, et dès le lendemain il arrive sans escorte à l'habitation où le rendez-vous lui a été assigné. Les généraux signataires de l'invitation sont en effet réunis dans une salle basse où Toussaint est introduit; mais tout d'abord il remarque qu'une sinistre préoccupation plane sur tous les visages et que le salut qu'il fait ne lui est pas rendu. Le chef noir commence à pressentir une trahison; il regrette d'être venu seul parmi ses anciens ennemis; déjà même il a fait un pas en arrière

de camp, nommé Ferrari, s'élance vers lui un pistolet à la main, et s'écrie en lui appliquant sur sa poitrine: -Remettez-moi votre épée, général, ou vous

pour regagner le seuil de la porte, lorsqu'un aide-

êtes mort ! Oh! c'est infâme! dit-il en détachant lentement le ceinturon de son épée. Puis il ajouta avec calme ces paroles que l'histoire a recueillies:

En me renversant, on n'a renversé que le tronc de l'arbre de la liberté des noirs; mais les racines restent; elles repousseront parce qu'elles nont profondes et nombreuses."

Pour toute réponse, l'aide-de-camp qui n'avait Pas cessé de le maintenir de son arme, fit un signal d'appel, et aussitôt un détachement de granadiers de la 11e demi-brigade sortit d'une pièce de l'habitation et entoura le prisonnier. Toussaint seul, au milieu de cette scène saisisante, conservait tout son sang-froid.

Il faudra pourtant bien, dit-il pendant qu'on l'entraînait hors de l'habitation, que l'on dise de quoi l'on m'accuse; il faudra que le monde entier soit instruit des actes de ceux qui s'appellent la grande nation. Esclave, j'ai brisé mes liens; libre, je ne courberai pas volontairement la tête."

Pendant qu'il protestait ainsi contre le guetapens dans lequel il était tombé, on le conduisait au bord de la mer, où il sut jeté dans un Canot qui s'éloigna aussitôt. Une heure après, le général noir était enfermé dans une chambre bord du vaisseau le Héros, qui, le même jour,

fit voile pour la France. La famille de Toussaint avait été embarquée sur le même bâtiment ; dès qu'il l'apprit, il sollicita ardemment la permission de la voir, mais ne put l'obtenir, on ne lui permit pas, même ne seule fois, de prendre l'air sur le pont; une sentinelle placée à la porte de sa chambre ayant ordre d'empêcher qu'il en franchit le Cette rigueur gratuite n'arracha pas une plainte à cet homme énergique. Débarqué à Brest, après une pénible traversée, on le fit monter en chaise de poste, sans lui laisser un moment de repos, et il fut conduit au Temple, on on l'enferma dans une étroite cellule. On le détint au secrét soixante-cinq jours, après lesqueis il fut envoyé au fort de Joux, sans avoir compare devant aucun magistrat de ordre civil ni militaire, sans avoir été soumis à aucun interrogatoire. Persuade qu'on ne pouvait se dispenser de le traduire en jugement,

Toussaint supporta d'abord sa captivité avec une calme résignation; puis il écrivit au premier consul, et commença à faire entendre de justes plaintes, d'énergiques réclamations. Mais on ne répondit ni aux unes ni aux autres, et l'infortuné prisonnier comprit bientôt qu'il ne devait pas sortir vivant de son cachot.

Un jour pourtant, un rayon d'espérance pénétra jusqu'à lui. On venait de lui annoncer l'arrivée d'un agent du gouvernement chargé de l'interroger. Mais bientôt l'infortuné prisonnier eut acquis la certitude que ce visiteur n'avait d'autre mission que de l'amener à faire connaître le lieu où se trouvaient enfouies les richesses dont les chances de la guerre l'avaient rendu maître. Dès-lors, il le traita avec le plus grand dédain. A cet émissaire en succéda un autre, celui dont nous avons signale la mission au commencement de cet épisode, et qui avait été choisi parmi les agens les plus habiles et les

plus dignes de confiance. Toussaint-Louverture avait donc été transféré du noir et humide cachot où l'avait trouvé l'envoyé de Fouché, dans une chambre saine et convenablement meublée. Ce fut là qu'il recut la seconde visite de l'agent supérieur de

-Ecoutez-moi, dit-il, général, je vais vous parler à cœur ouvert ; le gouvernement a lieu de vous redouter.

-Et c'est pour cela qu'il m'assassine! interrompit le prisonnier en soupirant amèrement.

-Je l'ai déjà dit, les mauvais traitemens dont vous vous plaignez justement sont le résultat d'un mal-entendu. Le premier consul voudrait que vous fussiez libre et heureux; mais les richesses que vous possédez lui inspirent des craintes; si votre fortune était en France vous seriez libre; mais il s'agit d'un trésor où seraient déposés plus de cent millions, ressources suffisante pour éterniser une guerre que la mèrepatrie déplore.

—Si j'entends bien, si je comprends le sens de vos paroles, dit le général, votre maître, après m'avoir condamné à mort, m'accorderait volontiers un surcis, à condition d'être mon héritier.. Vous voulez me vendre cent millions un bien dont votre climat glacé me mettra bientôt gratuitement en possession. Brisons-là, je vous prie, le nègre Toussaint-Bréda n'a jamais été homme à faire un marché de dupe.

Ces dernières paroles ayant été prononcées d'un ton qui excluait toute réplique, l'agent de Fouché se retira, espérant que la réflexion et la solitude rendraient le prisonnier plus traitable. Il se présenta le lendemain, mais Toussaint qui était au lit, tourna le dos sans répondre aux questions qu'il lui adressa; le troisième jour, sa faiblesse était telle qu'il lui aurait été impossible de parler; le quatrième, il était mort.

Des le lendemain, Fouché retiré dans son cabinet de l'hôtel du ministère de la police, quai d'Orsay, recevait la visite de son envoyé: Vous avez manqué d'habileté, Monsieur, lui disait-il.

-Mais, citoyen ministre, je lui offrais la liberté..

-Il fallait la lui donner! n'aviez-vous pas carte blanche? Il aurait alors respiré le grand air.. Ne savez-vous pas que le corps humain n'est qu'une faible tube, un roseau qui résonne et s'incline sous le vent qui souffle?.."

La mercuriale se prolongea quelque peu, après quoi l'agent se retira l'oreille basse. tandis que le ministre s'ingéniait à chercher quelles précautions oratoires pourraient faire passer près du premier consul la nouvelle de cet échec.

Vingt années s'écoulèrent. La mort de Toussaint-Louverture, qui, au dire du Moniteur avait été trouvé, le 17 germinal an XI, frappé d'apoplexie foudroyante au coin de son feu, était un fait presque oublié, les noirs de Saint-Domingue avaient définitivement conquis leur indépendance, et l'ancienne colonie française devenue la république d'Haïti, lorsque le roi Charles X (en 1825) fit offrir au président Boyer de renoncer, pour la France, à toute prétention de souveraineté sur son ancienne possession, et à reconnaître son indépendance de sait, moyennant une indemnité de 150 millions. Il n'y avait à cet arrangement qu'un obstacle, c'est que les coffres de la république étaient vides. La difficulté fut soumise au ministère haitien, mais quelque disposé qu'il fût à acheter la recognition de l'indépendance nationale, il ne trouva pas d'expédiens, car il ne dépend pas des meilleures têtes, qu'elles soient noires ou blanches, d'improviser des millions. Les choses étaient donc en cet état, lorsque le nègre Laille, placé à la tête du département des finances, reçut la visite d'un européen récemment arrivé dans la république: "Citoyen ministre, lui dit celui-ci, j'ai appris que vous éprouviez un embarras financier, et je m'empresse de vous faire offre de mes services.

Serait-il vrai! pourriez-vous nous prêter cent cinquante millions? demanda Laïllé avec ravissement.

-Mieux que cela, vous les avez en votre possession.

-Je ne comprends pas, dit le ministre noir.

-Accordez-moi donc toute votre attention.

Vous ne pouvez ignorer que Toussaint-Louverture avait accumulé d'immenses trésors...

-Assez! assez! dit le ministre; avec l'argent qui a été dépensé à fouiller la terre pour retrouver ces richesses, la république aurait pu payer sa dette et acheter une flotte.

—Je le sais parfaitement, repliqua l'européen sans s'émouvoir: il manquait à ceux qui ont cherché la lumière qui guide, la foi qui decouvre. C'est armé du flambeau du nagnétisme que je pénétrerai dans la retraite mystérieuse où depuis un demi-siècle sont déposés ces trésors.

Le ministre haïtien n'était pas aussi crédule qu'on pourrait l'imaginer; mais il était curieux, on lui promettait des merveilles; il voulut voir, et il vit; on lui présenta une somnambule d'une lucidité admirable qui, les yeux couverts d'un triple bandeau, lisait par la poitrine dans un livre ouvert au hasard. Après cette expérience et quelques autres aussi curieuses, il se fit peu prier pour consacrer quelques centaines de piastres aux premiers travaux dont l'indication serait donnée dans le sommeil magnétique. A ces premières sommes en succédérent d'autres, et comme il arrive toujours, la confiance du financler devint plus vive à mesure que ses coffres achevaient de se vider, si bien qu'il en vint à persuader au président Boyer, qu'il serait bientôt en mesure de satisfaire aux exigences de la France, et que ce sut, dit-on, en grande partie sur cette assurance que celui-ci prit avec le gouvernement de Charles X des engagemens que, plus tard, il fut dans l'impossibilité de réa-

Il résulta de tout cela que l'indépendance de Saint-Domingue fut reconnue, que la France en fut pour ses déboursés et ses espérances, et que les magnétiseurs continuèrent à faire des merveilles dans le Nouveau-Monde, où toutefois ils n'ont pas encore reussi à découvrir le tresor de Toussaint-Louvertute.

PARLEMENT PROVINCAIL. CONSEIL LÉGISLATIF.

Lundi l'hon. M. Caron a siégé comme orateur du conseil législatif.
L'hon. M. Sullivan fait motion que la seconde

lecture du bill pour la formation des compagnies pour les manufactures, l'exploitation des mines et autres objets soit faite.

L'hon. M. Viger espère que la chambre voudra bien remettre la seconde lecture de ce bill jusqu'à la prochaine session. Ce bill étant de la plus grande importance, il faut prendre le temps de le considérer mûrement, afin de prévenir en le passant tous les maux qui pourraient en résulter, si tout n'est pas prévu. Qu'on voie la loi du Bas-Canada relative aux sociétés en commandite, et on verra que tous les avantages du présent bill peuvent être obtenus sans aucun de ses inconvénients.

L'hon. M. Morris supporte le bill comme devant épargner beaucoup de dépenses et des pertes de temps à ceux qui veulent établir de ces compagnies, et en épargner beaucoup aussi à la législagnies, et epaignet beaucoup de temps à considérer des bills privés. Ce bill épargnerait aussi la dépense d'imprimer ces bills privés et de

les distribuer par tout le pays. L'hon. M. McGill supporte aussi le bill vû son importance immense et la garantie qu'il est de nature à offrir au public.

Le bill est alors lu une seconde fois, et référé à un comité spécial et le conseil s'ajourne.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE. AFFAIRES DE ROUTINE.

LUNDI, 13 MARS.

Ce jour, la chambre s'est assemblée à 4 heures P. M..—M. l'orateur met devant la chambre les états de comptes des gardiens des chemins à bar-

rières de Montréal.

45 pétitions sont présentées. De la veuve de feu John Clark, demandant une pension ou autre secours, son mari étant mort du typhus contracté en donnant ses services aux émi-

De J. Egan, écr., et autres, pour l'érection de Pembrooke, Stafford, Westmeath et autres Town-ships, en un district séparé.

De D. F. McLaren et autres, de Litchfield, pour amélioration du chemin du Portage du Fort au haut des rapides du Calumet, et pour amendements à

l'acte des écoles. De G. Church et autres, pour amélioration du chemin entre l'entrée de Gatineau et "Victoria

De D. C. McLean et autres, pour amélioration de certains chemins dans le comté de l'Ottawa. Pétitions d'Alexandria, St. André, St. Raphaël, l'Orignal, Peterboro, Picton, Tyenchinaga, Jonstown District, Kingston, Camden, Ops et Emily, Kemptville, et Cobourg, pour une dotation au col-lége catholique romain de Regiopolis, prise sur les biens de l'Université de Toronto, "sur les biens des Jésuites," ou autre source.

Des membres de l'Institut Canadien de Québec,

pour un acte d'incorporation.

De Alex. McDonnell et autres, contre l'élection

de John S. McDonald, écr., pour Glengary.

De A. J. Fergusson et autres, contre l'élection

de M. Webster, pour Waterloo.
De J. W. Gwynne, écr., contre l'élection de l'hon. W. Cayley, pour Huron.
De la société bienfaisante des Dames de Mont-

réal, pour aide pécuniaire. De l'asile des orphelins protestants de Montréal, pour aide pécuniaire.

Du même, pour aide afin d'ériger une bâtisse

De Peter Caroll, écr., contre l'élection de l'hon.

F. Hincks, pour Oxford. Du Conseil du district de l'Ottawa, pour augmentation de l'allocation aux conseillers de dis-

De C. J. Kemp et autres, pour construire un chemin du Nord du chemin de Sutton à la plaine de Stanstead.

De J. Moore et autres de Sherbrooke, pour aide afin de compléter le chemin qui conduit à la ville de Québec, et pour l'érection d'un pont sur la rivière St. François.

De J. Moore et autres, pour aide afin d'améliorer le chemin depuis Dunnville jusqu'à Dover Da bureau de commerce de Montréal, pour la

reprise des travaux pour creuser le lac St. Pierre. De B. Bailey et autres, pour amendements à l'acte des écoles.

Du lord Bishop de Montréal, demandant que le collége de Lennoxville reçoive le privilége de conférer des degrés en théologie et les arts et fa-De R. J. Begly, pour une enquête sur une accu-

sation de détalcation portée contre lui par le com-missaire en chef des travaux publics. De G. Lyon, écr., contre l'élection d'Edward

Malloch, écr., pour Carleton. De Robertson, Masson et cie, et autres, pour

amendement à la loi des banqueroutes. Pétitions du collége épiscopal de Lennoxville,—du département médical du collége McGill,—de l'académie de Charleston, — de l'académie de Shefford, —de l'école unie à l'église St. André de Québec, —des sœurs de la charité de St. Hyacinthe,-et de la société de l'école britannique et canadienne de Québec.

De l'Athenœum de Toronto, pour un acte d'in-

corporation.

Be J.B. M. Dechêne, pour être indemnisé de prola perte de sa goëlette, en transportant des pro-visions aux habitants dans la détresse de Trois-Pistoles et de Rimouski, en 1816,

De J. W. Baxter et autres, pour la construction d'un chemin depuis la plaine de Stanstead jusqu'à Georgeville.

De P. Cowan et autres, pour amélioration au chemin de Stanstead à Longueuil. De F. X. Rousseau et autres, et A. Blouin et autres, pour aide afin de compléter le chemin de

De L. G. Nolin et autres, s'opposant à ce que la chambre accorde à A. LaRacque le privilége de construire un pont de péage sur la rivière l'Assomp-

De l'évêque catholique romain de Montréal, demandant d'être indemnisé pour les dépenses encourues par lui en portant secours aux malheureux émigrants pendant la dernière saison et pour

l'aider à se pourvoir pour la soison prochaine. Des Sœurs de la Miséricorde de Montréal, pour un acte d'incorporation. De Alexis Gagné, de Kamouraska, pour être

rémunéré de certains services. De l'association des Instituteurs de Montréal, pour une aide afin d'établir une bibliothèque. Des chef des Abenakis, du village de St Fran-

cois du Lac St. Pierre, pour une loi qui confirme leur nomination d'un administrateur choisi pour protéger leur intérêts. De P. B. Dumoulin, éor., se plaignant de la con-

conduite de l'officier-rapporteur à l'élection des Trois-Rivières et demandant une investigation.

De la veuve de feu le Dr. Cushing, pour une pension, en conséquence de la mort de son mari du typhus, contractée aux hôpitaux de la Pointe

De W. Evans, demandant une indemnité pour le temps perdu et l'argent déboursé par lui pour l'avancement de l'agriculture.

De M. A. Primeau et F.X. Trottier pour être au-

Chateauguay.

De J. Moleon, écr., de la part de la compagnie du chemin de fer de Champlain et du St. Laurent, demandant l'exemption de se conformer à la 48e. clause de l'acte 8 Victoria, amendant l'acte d'in-

corporation de Montréal.

De L. H. Masson et autres, de Dundee, relativement à leur conduite comme commissaire d'é-

Du collège de Nicolet, pour se faire incorporer. MARDI, 14 MARS 1848.

5 pétitions présentées. L'hon. M. Sherwood présente un bill pour a-

mender les lois d'usure. Seconde lecture lundi-M. l'orateur expose à la chambre que Peter Caroll a trouvé pour cautions Murdoch Morrison et John Holland, écr. pour la contestation de l'élection d'Oxford.

M. Boutillier présente un bill pour étendre le temps pour faire le recensement de 1848, dans le Bas-Canada.—La seconde lecture jeudi.
Sir Allan McNab fait motion qu'un comité per-

menent soit nommé pour les chemins de fer et télégraphe ; et que ce comité soit composé de MM. Wilson, Boutillier, Taché, Holmes, Wetenhall, Merritt, McDonald (de Kingston), et McNab,

M Drummond s'y oppose pour la raison du peu de temps que les ministres se proposent de faire du-rer la session présente, et qu'ils ne sont pas et ne peuvent pas être présents pour se faire entendre sur ces mesures. Néanmoins la motion passe à

la division suivante:

Pour.—MM. Badgley, Cameron, (Cornwall,) Cay
ley, Christie, Chauveau, Crysler, Cuthbert, Flint,
Gugy, Hall, Holmes, Johnson, La Terrière, Macdonald, (Kingston) Mac-Nab, Malloch, McConnell, McLean, Merritt, Notman, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood, (Brockville) Sherwood, (Toronto) Smith, (Frontenac) Smith, (Wentworth) Stevenson, Taché, Thompson, Webster Wethenhall, Wilson. 33.

CONTRE:—Armstrong, Beaubien, Bell, Boutillier, Burritt, Cauchon, Chabot, Davignon, Drummond, Duchesnay, Dumas, De Witt, Fortier, Fournier, Fourquin, Guillet, Jobin, Laurin, Lemieux, Macdonald, (Glengary) Marquis, McFarland, Mongonais, Morrison, Nelson, Papineau, Richards, Sauvageau, Scott, (Deux Montagnes) Smith, (Durham) Watts. 31.

L'hon. M. McDonald présente un bill pour incorporer la compagnie du gaz d'éclairage de King ston. Seconde lecture jeudi.

M. Holmes présente un bill pour régler l'ins-pection du beurre dans les ports de Québec et de

MM. Chabot et Chauveau s'y opposent. Ils ne veulent pas passer une mesure aussi importante, qui affecte les intérêts commerciaux de toute la province et des deux villes particulièrement sans que leurs constituants aient pu d'avance en prendre connaissance et se prononcer. Si on veut proroger le parlement, qu'on le proroge de suite, ou si on veut s'occuper de mesures importantes comme celle-là, qu'on se mette à l'œuvre décidément et qu'on s'occupe de toutes les mesures imper-

On représente que les membres de l'administration avaient manifesté leur intention de présenter quelques mesures comme celle devant la chambre, et que ce n'est que d'après leur intentien qu'on agit. N'importe on refuse, pas de favoritisme, dit-on, d'un côté.-- Néanmoins la chambre ordonne la seconde lecture du bill pour demain. La division a été de 55 contre 9.

La chambre, sur motion de M. Holmes se formes en comité général, pour prendre en considération l'acte 4 et 5 Vict pourvoyant à l'inspection des fleur et farine.-Le rapport sera fait demdin.

MEREREDI, 15 MARS. Sar motion de M. Notman, la considération de l'élection contestée d'Oxford est remise a demain. M. l'orateur met devant la chambre une scédule

des débentures du gouvernement. Pétitions référées :

De C. Berczy et autres.

Du conseil de district de Niagara. Des lignes de bornage de Cambora, Moulton, etc. M. Thompson fait motion que la pétition demendant la réédification du monument de Brock soit référée à un comité spécial :

Pour.—Burrit, Macdonald (Glengary), McFarland, Merritt, Nelson, Sauvageau, Smith (Went-

worth), Thompson, Watts.—9.

Contrag.— Badgley, Beaubien, Bell, Boulton, (Norfolk), Cameron (Cornwall), Cayley, Chabot, Chauveau, Christie, Crysler, Cuthbert, Daly, Davignon, Drummond, Duchesnay, DeWitt, Flint, Fantor Fangain Green, Guillet, Hall. Fortier, Fournier, Fourquin, Gugy, Guillet, Hall, Holmes, Jobin, Johnson, La Terrière, Laurin, Lemieux, Lyon, Macdonald (Kingston), McNab, Malloch, Marquis, McConnell, McLean, Monge-nais, Morrison, Notman, Papineau, Prince, Robinson, Scott, (Deux-Montagnes), Seymour, Sher-wood (Brockville), Smith (Durham), Smith (Frontenac), Stevenson, Taché, Webster, Wetenhail.

L'hon. M. Boulton présente un message de Son. Excellence renfermant diverses dépêches du gou-

vernement impérial. Il est ordonné sur motion de sir Allan MacNab que celles des dépêches qui ont rapport sux che-mins de fer soient référées au comité des rafiroads et soient imprimées.

Le comité fait rapport sur l'incorporation de la compagnie du gaz de Toronto; 2e lecture ven-

M. Christie propose que la chambre prenne en considération la motion de M. Chabot, afin de recevoir la pétition contre l'élection de Bonaven-M. Wilson fait motion en amendement qu'un

comité soit nommé, afin de s'enquérir si le sceau qui est attaché à la pétition l'a été avant ou après sa présentation à la chambre, la motion est ac-Le bill pour continuer les lois expirantes est, lu

une seconde fois et renvoyé à demain. La chambre se forme en comité sur le bill des subsides et une résolution est agréée en conséquence, considération demain.

La pétition de M. Dumoulin au sujet de l'élection des Trois-Rivières est retirée. Le bill pour faire disparaître les doutes au sujet des jurés est passé.

La chambre s'ajourne à 71 heures.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 17 MARS 1848.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE. DÉBATS.

AFFAIRES D'ELECTIONS .- Lundi, la chambre s'est occupée presqu'uniquemeet des affaires d'élections, de la réception et de la considération de pétitions. Chacune a soulevé de petits débats dont les détails n'ont rien d'intéressant.

M. Christie fait motion que le greffier de la couronne en chancellerie soit sommé de compaaître devant la chambre et de produire le retour du writ d'élection pour Bonaventure, ce qui fut fait.

M. Chabot fait motion que la pétition de dusieurs électeurs du comté de Bonaventure, contre l'élection de W. Cuthhert soit reçue et

M. Christie fait motion en amendement que cette pétition soit rejetée.

Une délibération animée de part et d'autre, s'engagea. Plusieurs membres y prirent part, entre autres MM. Cauchon et Gugy qui échangèrent quantité de bons mots.

de cette question soit remise au lendemain.-

Alors la chembre ordonne que des writs d'élections soient émanés pour remplir les sièges laissés vacants par MM. Aylwin, LaFontaine, Price, Baldwin et Leslie, du moment qu'ils ont accepté des places dans le gouvernement.

La considération des élections contestées de Storment et de Cornwall est remise à vendredi.

La pétition de M. Dereme contre l'élection de M. Armstrong pour Berthier a été rejetée pour défaut de formalité.

M. Sherwood (de Brockville) avec le consentement de la chambre retire la pétition contre le retour de M. Baldwin pour le 4ème. arrondissement d'York.

La pétition présentée par M. Dumas contre l'élection du Dr. Bouthillier membre siègeant pour St. Hyacinthe a été l'objet de débats conndérables.

M. Drummond réussit à la faire tomber, aussi pour manque de formalité.

Celle de M. Cressé de Nicolet contre le Dr. Portier n'a pu paraître devant la chambre vû qu'elle fourmillait d'informalités.

M. Holmes fait motion que la pétion de Peter Carroll, écr., contre l'élection de M. Hincks soit prise en considération mercredi, le 15 du courant, à 4 heures P. M.

M. McNab dit que M. Carroll n'avait aucune objection; le plus tôt, le mieux pour lui, vû qu'il désire s'en aller chez lui; mais il n'avait pas encore trouvé ses cautions que capendant il se hâterait de compléter de bonne heure le matin. Sir Allan McNab consentit à la motion au nom de M. Caroll.

M. Cameron, (Cornwall), prétend que la motion est hors de l'ordre. M. Hincks n'ayant rien à faire avec la chambre, alors avant laissé son niége, vacant par l'acceptation d'une place, la chambre ne doit rien savoir de lui dans le suret qu'il occupe ; la seule manière de procéder, suivant lui, est que l'orateur donne avis aux électeurs de venir désendre leur siège.

M.Notman prétend au contraire, que les élec-teurs n'ont rien à faire là, que c'est M. Hincks en qui ils ont mis leur confiance.

M. H. J. Boulton dit que le cas est grandement difficile. Il n'y a aucun cas dans la loi absolument semblable et par conséquent il faut se conformer à l'esprit de la loi puisqu'il n'y a pas de lettre pour se guider. Il pense que M. Hincks devrait avoir la permission de venir en chambre pour désendre son siège. Il dit qu'il a des cas analogues à citer pour appuyer son opinion. Mais il pense que s'il n'y a pas de précédent pour se régler dans la circonstance on doit en établir un ; mais la chambre doit prendre garde de surpasser son pouvoir. Il pense que le sujet doit être remis pour être considéré plus murement et il recommande de le référer à un comite special.

Sir Atlan McNab pense que la chambre est entièrement controlée dans cette affaire par le

M. Drummond est d'avis que le Grenville act n'a rien à faire dans cette question, parce qu'il ne pourvoit nullement à la régler.

M. Richards croit que M. Hincks doit être considéré comme membre pour la circonstance seulement la pétition étant dirigée contre lui comme membre siegeant pour Oxford, autrement la pétition ne serait pas admissible.

M. Cameron (Cornwall) dit que la chambre ne peut recevoir la motion à moins quelle ne soit décidée à faire un précédent parlementaire, et dans tous les cas la majorité peut faire tout ce qui lui plait. La chambre ne peut rien savoir de M. Hincks. Elle ne peut pas le traiter comme membre pour aucune fin que ce soit. Il pense que M. Hincks peut pétitionner pour que son siège soit désendu.

La considération en est remise à mardi. M. Holmes présente ensuite un bill pour continuer certaines lois expirantes pour un temps

La dessus M. Chauveau, fait remarquer que le membre pour Rouville a présenté un bill pour changer la loi des banqueroutes. Ce bill a été mis devant la chambre et il espère que cette fois la chambre ne fera pas comme dans une circonstance précédente, dans une autre session c'est-à dire qu'en établissant une nouvelle loi pour remplacer l'ancienne, par un autre bill elle avait remis cette dernière en force. C'est la loi des municipalités. Il espère que le membre pour Rouville tiendra à son projet au sujet de la loi des banqueroutes.

Le Dr. Davignon répond qu'il y tient de

M. Drummond observe que l'administration étant à peine formée n'a pu encore s'entendre sur des mesures aussi importantes. Il faut lui donner le temps de mûrir ses mesures et ne pas la forcer de les passer à la hâte parce qu'il pourrait s'en suivre des imperfections. Il prie ses honorables amis pour les comtés de Québec et de Rouville de ne pas embarrasser l'administration nouvelle dans la circonstance où elle se trouve dans la nécessité ou elle se voit de tout réformer. Il espère que ces messieurs comprendront sa position et ne persisteront pas à lui donner de l'ouvrage immédiatement, plus qu'elle peut en

M. Chauveau dit que le monsieur qui défend ni bien l'administration absente, qui semble la représenter, qui semble son organe doit savoir que ceux qui la composent ne viennent ni de La Chine, ni du Japon, et que par conséquent, ils ne dolvent pas être étrangers aux grandes mesures, qu'ils ne doivent pas sêtre sans les avoir déjà envisagées. Car plus les mesures sont importantes, plus ils ont dû s'en occuper, et plus il est urgent de les passer sans delai. Après tout, que l'administration soit responsable tant qu'on voudra, cela n'e npêche pas que tous les membres de cette chambre sont suest responsi-

M. Drummond demande que la considération f qui tendent à le soulager et cela immédiatement.

La senonde lecture du bill de M. Holmes est

remise à mercredi.-Ajournement. Ces petits débats, ces petits différends ont fait prendre à la chambre une physionomie toute nouvelle dont nous pourrons nous rendre compte

Mardi, 14 mars.

Après les affaires de routine, il y eut quelques débats à propos de la première lecture du bill pour l'inspection du beurre, que proposait M. Holmes. La mesure était d'une telle importance pour le commerce du pays avait dit M. Holmes; que si désireux que fut le gouvernement de terminer la Session Parlementaire, il espérait qu'on permettrait la passation de cette

MM. Chabot et Chauveau s'opposent à la mesure parce qu'ils prétendent qu'elle affecte les intérêts de Québec. M. Chauveau pense que c'est précisement là une de ces mesures qui doit recevoir la sanction des ministres.

M. Holmes réplique que c'était là un acte d'une nature locale et que d'ailleurs le bureau du commerce de Québec qui était en communication avec celui de Montréal, désirait lui aussi la pasration de cette loi.

M. Boulton dit qu'il approuve la mesure mais qu**e si** on en passe une ainsi, il faudra en passer

M. Drummond dit que la raison pour laquelle il n'y avait aucune objection au bill, est que la chose est si simple qu'on peut de suite en disposer. Quand à l'opposition des honorables membres du Comté et de la Cité de Québec, il ne peut supposer qu'elle soit faite pour embarasser le gouvernement. Il faut que ce soit seulement pour le tourmenter (lui M. D.)

M. Sherwood de Toronto recommande à l'administration pour s'éviter tout trouble et disagrément de dire quand la Chambre sera prorogée.

Le Dr. La Terrière se plaint de la perte de temps etc. Il y a trois grandes mesures à passer, le bill des lois expirantes, le vote de crédit et l'élection d'Oxford. Que la chambre s'en occupe sans retard et que le Parlement soit ensuite prorogé.

Le Col. Prince parle en saveur du bill qu'il espère qu'on passera.

La division eut lieu à la demande de MM. Chabot et Chauveau. Voici les noms de ceux qui votèrent contre: Fournier, LaTerrière, Chauveau, Chabot, Laurin, Guillet, Lemieux, Fortier, Marquis, Davignon.

La Chambre sur la motion de M. Holmes se forma alors en comité général pour amender la loi relative à l'inspection de la fleur. Dans la ville de Montréal seule, dit M. Holmes entre 4 à 500,000 barils de fleurs sont inspectés chaque année; au taux actuel de deux pence par baril, l'Inspecteur retire un revenu de £4000 par an. Il y a encore la fleur qu'il retire du baril, qui paie largement les dépenses incidentes. M. Holmes propose de réduire le taux à un penny. Il propose aussi un autre amendement tendant à assimiler le mode d'inspection ici à celui des Etats-Unis. A présent la farine marquée "fine" ici est semblable à celle marquée "superfine" aux Etats-Unis. Quand la fleur se rend à Liverpool, par suite de ce mode erroné de marquer, le marchand canadien obtient moins pour sa seur fine que le marchand américain pour sa fleur insérieure avec une meilleure marque.

Après quelques mots de MM, Badgley et Prince, les résolutions comportant les amendements de M. Holmes furent adoptées, ainsi qu'une autre autorisant l'inspection de la farine

Le Comité se lève ensuite.

L'ÉLECTION D'OXFORD.

M. Notman propose que dans l'affaire de l'é lection contestée d'Oxford, l'hon. F. Hincks le ci-devant mêmbre pour ce comté soit admis à contester son siège contre la pétition de M.

Cette motion donne lieu à une longue discussion. M. H. J. Boulton s'y oppose. La Chambre selon lui n'a pas droit d'intervenir dans les pouvoirs et les attributions du comité qui doit être et qui a été la cause de presque tous les maux qui nommé pour décider cette contestation. C'est au comité qui est un Tribunal indépendant à décider s'il entendra M. Hincks ou non. La Chambre n'a pas droit de forcer le comité à admettre M. Hincks à défendre son siège. L'hon. membre discute au long la légalité de la proposition et cite des autorités au soutien de ses prétentions.

M. Notman réplique qu'il ne s'attendait pas qu'on aurait recours à des arguments légaux dans cette affaire pour prouver que toute la procédure adoptée par la Chambre était mauvaise du commencement à la fin. Il n'était pas prêt à discuter la question légale mais il n'en prétendait pas moins puisque les électeurs d'Oxford ne nouvaient venir défendre leur siège, n'ayant pas pétitionné, que M. Hincks qui y avait un intérêt devait être admis à le faire.

Le Col. Gugy parle en faveur de la motion de M. Notman.

M. H. J. Boulton prend encore la parole. Suivant la loi la Chambre n'a pas droit de faire ce que M. Notman demande; ce qu'elle doit faire maintenant c'est de nommer un comité et rien

MM. Cameron (Cornwall) Sherwood et Prince parlent contre la motion et envisagent la question sous le même point de vue légal que M. Boulton.

MM. Richards, Chauveau et Drummond se prononcent en faveur de la motion. M. Drummond dit qu'il votera pour parcequ'il ne croit pas que la Chambre empiète sur les droits et devoirs du comité en l'adoptant. La division fut prise, 40 votèrent pour la motion et 19 contre. Il fut alors ordonné que la pétition fut prise en bles au peuple, et ils doivent presset les mesures considération le lendemain.

M. Drummond propose de voter des subsides à samajesté, seconde par M. Holmes, ce qui an-

nonçait la fin toute prochaine de la Session. M. Papineau se demande si s'est bien dans l'intérêt de la chambre de terminer sitôt la Session et s'il setait bien dans l'intérêt de l'administration de faire du repos son premier acte officiel. La question des subsides annonçant la fin de la Session, et étant un acte d'intérêt public, chaque membre peut prendre là-dessus occasion d'exposer ses vues sur la marche à suivre pour affaires de l'Etat ; c'est pourquoi il va dice sa pensée, libre à la chambre et à l'administration de l'apprécier. Assurément les besoins de la colonie sont pressants, elle gémit depuis plus de trois années sous le poids d'une mauvaise administration. Ce ministère si faible et sans capacité n'a rien fait, et à présent que nous avons un ininistère fort, approuvé du peuple et supporté par la grande majorité de la chambre, commencera-t-on par voter des subsides et laisser les intérêts de l'état immédiatement ? Que ne suivrait-on l'exemple de la Nonvelle-Ecosse où le même revirement a eu lieu? la chambre s'est ajournée pour quelques jours, pour donner le temps aux nouveaux ministres de se faire réélire et travailler ensuite à la dépêche des affaires. Les besoins sont urgents et le délai d'une année empêchera qu'on puisse s'en occuper aussi efficacement. La loi des municipalités, par exemple, passée par des ministres essentiellement conservateurs, nécessite des changements importants.—Il faut à la colonie un système de représentation basée sur l'équité. le système actuel est monstrueux. - L'orateur cite le message de Lord Sydenham et ses intrigues pour nous défranchiser. Le comte de Durham disuit qu'un systême menteur de représentation ne peut pas être accepté, le Haut et le Bas-Canada ne peuvent pas être représentés éga-

L'acte d'Union a mis le Bas-Canada vis-à-vis le Haut-Canada, dans la position de l'Irlande visà-vis l'Angleterre, acte qui a fait la honte de l'Angleterre et le malheur de l'Irlande. En même temps qu'on se proposait de payer la dette, on fit PUnion, et pour cela on fut obligé de violer les droits de cette partie de la province et par dessus tout on créa les bourgs pourris. Maintenant quels intérêts a-t-on d'entretenir un systême aussi pervers, créé par l'esprit d'intrigue d'un homme qui pouvait tout faire aux dépens des lois, des principes et de l'équité ?- On a vu quels effets en ont été la suite ces années passées. La justice a été oubliée, on a limité les quartiers des villes et on a employé les ressources du gouvernement pour défranchiser le peuple, plus qu'il l'est déja par le mauvais systême de représentation actuel. C'est un systême qui favorise les hommes de partis, il n'y a jamais eu de représentation aussi déraisonnable dans les ci-devant colonies d'Amérique.

C'est donc une des mesures les plus urgentes sur lesquelles il serait nécessaire d'en venir à une détermination. C'est pour cela qu'il faut faire durer la session jusqu'à ce que les mesures importantes aient été prises en considération. La nécessité de faire les élections des nouveaux ministres ne semble pas une raison suffisante. Il faut voir aux réformes immédiatement. Ce serait tromper l'attente du peuple qui a fait un choix d'hommes libéraux, capables de veiller à ses intérêts, și ces mêmes hommes laissaient déjà là l'ouvrage, sans avoir rien fait. Il ne serait pas juste, pas raisonnoble de faire venir les représentants de Bonaventure et de Sandwich, avec beaucoup de fatigues et de frais pour eux et pour le gouvernement; ce serait faire supposer qu'il y a quelque chose de mauvais dans ce gouvernement responsable, auquel il dit n'avoir aucune confiance.-Il faut s'assurer si les ministres ont intention de faire des réformes ; ils n'ont pas en-core manifesté leur opinion là-dessus. Il serait bon de s'assurer si la chambre n'aurait pas les deux tiers de majorité, de savoir si l'autre chambre est composée conformément au vœu que le peuple vient d'exprimer, et de manière à ne pas paralyser les efforts de celle-ci.

Le ministère malgré son immense majorité n'a encore rien promis au pays et avant que chacun des membres qui le composent aille se présenter à ses constituants, il serait bon de savoir quelles sont les réformes qu'on se propose de faire. C'est durant la présente session que cette ques-tion doit être mise devant la chambre; peutêtre qu'il y a une majorité des deux tiers en faveur du changement. Il faut composer l'autre chambre d'une manière analogue, voir au nombre et au caractère du conseil, vaincre la répugnance qu'un tel changement peut faire ressentir au corps nommé par les deux dictateurs Durham et Sydenham, qui avaient condamné le caractère du vieux conseil, mais en avaient nom-mé un de même classe. En Angleterre on est excusable jusqu'à un certain point de maintenir le système vicieux de représentation qui domine ont affligé le pays. Il y avant le prétexte de con-server les droits des petits bourgs, qui, ayant été autrefois de grandes villes ne doivent pas souffrir à cause de leur décadence.—Cependant toutes les excuses possibles ne détruisent pas le fait que ce système encourage la tromperie, la corruption à un dégré étendu, qu'il a vicié les institutions du pays depuis le temps de Walpole jusqu'à nos jours. Pourquoi ce système seraitil conservé en Canada? Avant donc qu'il soit expédient de voter des subsides, la chambre doit etre avertie officiellement d'une Session prochaine; car malgré les droits des ministres on la prérogative de la couronne, la chambre doit protéger les droits du peuple. Il faut donner à ceux qui composent le gouvernement la chance de réussir avant de commencer un système d'agitation pour obtenir les réformes nécessaires. On doit remettre à un autre temps le rappel de l'union des deux provinces, la réforme parlementaire est la première et la plus nécessaire à faire. Il y a dans le Haut-Canada six petites villes qui ne contiennent pas 12,000 âmes, et qui envoient chacune un membre au parlement, tandis qu'il y a des comtés dans le Bas-Canada de plus de 40,000 qui n'en envoient qu'un également. Montréal devrait avoir cinq représentants, si on partageait la représentation par 10,000 habitants. La réforme de la représentation doit être suivie de l'extension du suffrage. Qu'on ne soit pas effrayé des droits que le Bas-Canada reclame ; ce qu'il demande aujourd'hui, il l'accordera à son tour ; il ne veut ni commettre l'injustice, ni la souffrir. C'est le moment de discuter la convenance d'une prorogation prochaine, les opinions doivent s'exprimer sur ce sujet; il faut se demander si ce ne serait pas détruire, tromper les espérances du peuple qui attend d'heureux résultats des élections qu'il

M. Chabot exprime en commençant le dé

[l'hon. membre pour St. Maurice et encore plus de différer d'opinion avec lui. Il est vrai, comme l'a remarque l'hon. membre, que le pays a grandement besoin de législation, après trois années d'une administration inactive et faible, mais il ne suffit pas de legislater, il faut législater bien, sans précipitation. On 'ne compte pas le bien que l'on fait au peuple par le nombre de bills que l'on passe, car si c'était le cas, l'administration défunte aurait été très vigilante; il faut de plus de l'efficacité dans la législation. La première chose que le minisière nouveau aura à faire ce ne sera pas de faire des lois, mais de détruire nos mauvaises lois qui sont malheureusement trop nombreuses. Dans ce moment peut-on législater avantageusement? Peut-être que non ; les ministres ne peuvent se faire entendre dans cette chambre, ils ne peuvent élever la voix. Il ne pense pas qu'il soit dejà temps de demander aux ministres ce qu'ils ont fait, quelles résormes il se proposent de sairc. Il ne veut pas rester dans l'inaction un seul jour comme ça été le cas depuis le commencement de la session, dans laquelle on n'a fait que discuter si telle mesure serà proposée ou non. Il vaut mieux que la chambre soit prorogée immédiatement pour donner le temps aux ministres de mûrir leurs mesures. L'hon, membre a parlé beaucoup des désavantages de l'union. Il est vrai que l'union à ses inconvénients et qu'elle les aura toujours, mais maintenant qu'il a obtenu le gouvernement responsable pour lequel il a tant combattu et avantageusement, que dit-il? Je n'ai aucune confiance dans le gouvernement responsable." Au contraire, on a confiance dans le gouvernement responsable et c'est le seul qui puisse fonctionner bien dans ce pays, quand il sera débarrassé de tous les abus qui ont arrêté son efficacité depuis si longtemps. Parce qu'il y a eu des abus il ne faut pas les attribuer au gouvernement responsable. Avant 37 et 38 il y avait certaines gens qui attribuaient tout le mal qui arrivait à l'hon. membre qui vient de parler. On disait faussement " c'est la faute à M. Papineau." Maintenan tles ennemis du gouvernement responsable disent : c'est la faute du gouvernement responsable. La faute n'existe pas dans le gouvernement responsable, mais dans la manière dont il a été administré. On a dit que la chambre ne devait pas marcher avec les ministres avant qu'ils aient proposé quelques réformes : mais doit-on refuser les sul sides parce qu'ils n'ont pas encore présenté un bill pour réformer la représentation, et le conseil Législatif? Ne doit on pas leur donner du temps pour cela? Pourront-ils trouver en un jour entre Bonaventure et Sandwich les hommes propres à former le Conseil Législatif? Quant au bill municipal passé exprès pour mettre du trouble parmi les Bas-Canadiens, il faut du temps pour préparer des changements utiles. La raison qui le fait voter pour la motion est que dans le moment actuel la chambre ne peut faire aucun bien et qu'il désire s'en aller aussitot possible. L'hon. membre pour St. Maurice, a dit que si la chambre est prorogée à présent elle devra être convoquée tres-prochainement : peut-être veutil dire dans deux ou trois mois. Rien ne peut empêcher de le faire, les ministres de l'année passée nous ont bien convoqués dans les plus grandes chaleurs de la saison, mais en septembre et octobre la navigation est encore ouverte; la chambre pourra alors se réunir facilement et les ministres auront eu le temps pour préparer leurs mesures. M. Gugy dit que si la plupart des maux dont a parlé l'hon. membre pour St. Maurice existent

dans le pays, il faut les attribuer aux membre de la même trempe que le membre pour Megantic, et, le ci-devant membre pour l'Ottawa; mais il ne veut pas entrer dans une discussion sur ce sujet. Il y a d'autres considérations qui le portent à adresser la parole à la Chambre. Quand le discours de l'hon, membre sera publié par la presse, les membres, pour le Haut-Canada comprendront que la seule raison qui puisse les excuser de l'avoir écouté est l'ignorance de sa langue, vû que ce discours n'a d'autre objet que de créer de l'irritation-qu'il n'aura d'autreffet que celui d'indisposer les deux sections de la province l'une contre l'autre. C'est la seule induction qu'il (M. Gugy) peut faire du discours de l'hon. membre. Ce langage n'est pas nou-veau pour lui, il l'avait souvent entendu discourir sur le même sujet. L'hon. membre a accusé le gouvernement impérial de corruption. On pourrait passer par dessus cela, en conséquence de la position dans laquelle il a été placé, mais quand il dit que tout le Haut-Canada est corrompu, que le Haut-Canada s'est vendu pour de l'argent, il (M. Gugy,) pense qu'il se trouvera quelqu'un pour contredire cet avancé. Quand l'hon. membre dit qu'il est de la première nécessité de rappeler l'union, que la représentation doit être basée sur la populationque la constitution du conseil législatif doit être changée,-et qu'il faut ajouter à la partie démocratique de la législature, il doit être arrêté,—on ne doit jamais lui permettre de déclamer sur ces sujets. La chambre est-elle prête à faire des changements organiques dans la constitution, ou prendra-t-elle la constitution telle qu'elle existe? Si elle permet de discuter de telles choses le résultat sera une guerre d'extermination. Il y a déjà assez de dissidence entre les membres de la chambre, des dissidences de langage, de litterature et de religion; mais plus vite ces hommes seront fondus ensemble, plus vite ces dissidences disparaîtront. Il regarde donc celui qui désire le rappel de l'union comme un homme dangereux. La conduite publique de l'hon. membre n'a pas été assez avantageuse au peuple qui l'a suivi jusqu'aux bords du pricipice, où celui-ci l'a abandonné, pour que la chambre puisse supposer que les changements qu'il propose seront un bienfait pour le pays. Tant qu'il (M. Gugy) aura une voix, il s'opposera à tout changement organique dans la constitution qui a été accordée non comme le résultat des animosités, comme le fait entendre l'hon. plaisir qu'il éprouve de prendre la parole après | nembre, mais de la bisaveillance d'un étai

grand, puissant et juste. Si cette constitution n'e pas été aussi fractueuse qu'elle aurait pu l'être dans ce pays, n'y a-t-il rien qui s'y oppose! doit dire que ce quelque chose se frouve porte des démagogues qui ont d'abord trompé le peuple et alors l'ont trahi. Un homme pets être traître à la couronne, il peut oublier ses devoirs et manquer aux lois sans être un malhonnête homine; mais celui qui trompe le petiple, le laisse dans le danger, est un méchant souverainement méprisable. Quand il voit la conséquence de la carrière de l'hon. membre pour St. Maurice il est disposé au silence, cet homme avait jugé bon de se retirer du peuple qu'il sesit fromps or conduit a la destruction. Hi lui west permis de revenir et quelle est sa position? Un gouvernement qui s'appelle Britannique, l'a couvert lui-même et sa famille de richesses. Un proche parent de l'hon, membre est devenu membre du gouvernement et a obtenu un salaire, qui, compare à sa capacité, était énorme. Deux de ses cousins avaient été nommés à des empleis avec de forts émoluments, un de ses fils, membre du barreau de New-York, par choix citoyen des Etats-Unis, homme qui avait abandoans ses droits de sujet Anglais, fut choisi pour remplir une charge i nportant ,-I'Uaiversité de collège McGill a choisi un autre de ses si comme un de ses professeurs. S'il y quelque chose de semblable à la gratitude dans le monde, n'aurait-elle pas disposé l'hon. mem bre à garder le silence? S'il y avait quelque chose de semblable à la mémoire, quand il réfléchit sur le passé-sur les misères des veuves et des orphelins qui ont souffert de sa mauvaiss conduite (M.Gugy) pense qu'il aurait dû faire sa paix. S'il y avait un homme plus coupable qu'un autre, ce serait bien le démagogue qui s d'abord trompé un grand nombre des habitants du pays, et qui, les ayant conduit sur le bord du précipice, les a trabis par la fuite, et qui, depuis son retour a parlé de la nation Anglaise comme ayant plus d'estomac que de tête, Quand la chambre voit ces choses, il doit lui sembler que l'intention de ce gouvernement que l'hon, membre déprécie si fort, est de récompenser la trahison et de punir la loyauté. Si ce n'étuit pas son intention, au moins c'est ainsi qu'il a agi-M. Cauchon regrette beaucoup que la discus

sion ait pris une tournure aussi inattendue, mais ce qu'il regrette le plus c'est le retour sur le passé, l'attaque brusque et peu respectueuse du membre pour Sherbrooke contre l'honorable membre pour le comté de St. Maurice, qui ne l'avait assurément pas provoqué. Pour lui, il a toujours en et conservera toujours un grand res pect pour l'hon, membre pour St. Maurice. Les insultes personnelles qui sont tombées de la bouche de l'hon. membre qui ne fait que de s'asseoir seraient bien plus applicables à lui-même qu'à celui contre qui il les lance. Ces insultes ne peuvent qu'accroître la sympathie que le pays, que le Bas-Canada au moins, conserve pour cet homme. Si des gouverneurs ont de claré que les maux du pays ont été causés par l'état d'anarchie qui a prévalu autrefois, pour quoi l'hon, membre pour St. Maurice n'aurait il pas droit de le faire ! La fusion entre les disse rentes origines du pays ne pourra pas assuré. ment s'opérer par des discours semblables ceux que l'hon. membre pour Sherbrooke vient de prononcer. L'hon, membre pour Si. Maurice a exprime des opinions que lui (M. Cauchon) ne peut partager, mais ce n'est pas une raison pour que la chambre revienne sur passé. Si c'était le cas il serait prêt à prendre se part de la responsabilité du passe. Il respecte les opinions de l'hon, membre pour St. Maurice parce qu'elles sont consciencienses; mars une forme de gouvernement doit être préférée à une autre c'est parce qu'elle est meilleure. quel a été l'objet de trente années de combet dans ce pays, si ce n'est d'obtemir la forme de gouvernement qu'il possède anjourd'hui n'est cependant pas d'opinion, comme le men bre pour Sherbrooke, qu'il ne faut pas de chas gement radical, car si c'était le vas il se retire rait de la chambre, il remettrait son mandat son comté. L'hon, membre pour St. Mauries raison de dire que l'Union a été inju sonne n'osera dire qu'elle était équitable. pense que l'hon. membre pour St. Maurice av rait dû voter les subsides sans entamer le cussion sur les sujets qu'il a souleves. Dens tous les pays, dans le Canada même, la ques tion des subsides est très importante. Fox luimême, avait senti que le manque de subsides est un grand mal au pays; et sa conduite a per mis à Pitt de revenir à un pouvoir plus tyris nique que jamais.—Les hommes qui travaillent pour le pays doivent être payés, et payés ibé ralement. Il ne peut s'unir à l'hon. pour St. Maurice dans ses vues, relativement su conseil législatif. Dans les Etats-Unis, il es vrai, le sénat est élu, mais c'est parce que la système est elu, mais c'est parce que la système est elu. système est différent du nôtre. Là il n'y de prérogative, ni de responsabilité aux représ sentants du peuple--- le gouvernement p'est pas même représenté dans la législature, parca du chaque place est obtenue immédiatement peuple.—En Angleterre, on s'est servi de la forme actuelle du gouvernement pour operes grands changements; et aujourd'hui, qu'els est la prérogative où est le ministre ou le rei qui oserait résister au peuple comme III l'a fait ? Le bill de la réforme n'adeil été signé par le roi même, qui avait désiré qu'il ne passerait pas ? Pour démontrer conseil législatif est un obstacle à la législation il faut démontrer que l'administration qui Possède la confiance du pays, se trouve dans is minosió là. Ce n'est pas au premier jour que du peuple sont arrivés au pouvoir qu'il faut leuf demander s'ils ont fait oeci et cela, il faut leuf laisser le temps de préparer leurs messages cela ne se fait pas en un jour. Après un temps raisonnable si l'équilibre n'est pas étable, tempe alors d'exprisuer la désappsobation.

M. McDonald (Glengary) repend longuement au discours de M. Papineau. Mais il y aveit un

malentends, l'hon membre pour St. Maurice avait été mal traduit par les crateurs anglais. M. Cayley dit que le Haut-Canada n'a pas té scheté, mais qu'il a été vendu.

M. Papineau se leve de nouveau et parle en aglais pour corriger la mauvaise interprétation qu'on avait faite de son français. Il était fâche de voir tourner la discussion sur des personnalites. Il n'avait jamais dit que le Haut-Canada tes. ai maran jamena un que le annui-canada est entièrement corrompu, ou qu'il avait été vendu. Mais il dit que l'Union a été obtenue par la corruption. Il n'a pas non plus reless des subsidus, mais il a sculement exprime l'opinion que la chambre devrait différer de les voter. Il p'avait pas dit que le gouvernement responsable, en lui-même est mauvais, mais seulement la maen tont on l'appliquait .- M. Papineau répète son premier discours, dont l'annive est plus haut, donne ses explications, repond d'une munière digne et satisfaisante aux injures du colonel Gugy.—Quelque part que j'ale prise dans la vie publique, dit-ii, j'ai l'approbation de ceux que j'estime. Daux grands comtés m'ont offert leur représentation après que je leur eus ex-primé mes vues franchement et clairement, vû que je ne voulnis pas les prendre par surprise. Je ne suis pas ici par cho'x ; mais parce que j'ai été force, et parce que j'ni toujours aime in partie démocratique de notre legislature, c'est la seule position que j'ai simée dans ce pays. Dire que toutes les misères du pays ont été causées par un homme quand le contraire est bien prouvé, c'est absurde ; mais faire l'examen d'un " rebelle" d'un côte de la chambre et d'un "courtisan rampant" de l'autre côté ne serait pas faire le bien publis. Quand la Grande-Brengne suisi-suit nus revenus et les distribuait d'un manière inconstitutionnelle j'ai avisé le propte de ren tre la colonie aussi oncreuse que possible, en évitant de se servir des effets étrangers qui payaient des droits. Si l'autre côte avait respecté la loi, comme nous l'avons fait, il n'y aurait pas en de troubie. - Au lieu de cela. il y entdes volontaires, et de la cavalene, et des colonels marchant derrière les soldats sans danger; et on prenait los personnes contrairement à la loi, seulement pour des moufs de haine. --.... Dans tous les cas s'il fallait retourner sur le passe l'hon, membre qui m'a provoque aurait a-surément plus à cramdre les investigations

que tous autres.

M. McDanald de Glengary exprime son dep'a ser d'avoir mal compris d'abord l'hou, membre et il dit qu'it concomt dans la plupart de seidees telles qu'exprimées en dernier it u.

Sir Alan MeNah dit qu'il concourt aussi en erande nurtie dans les remarques de c'non, mempour le conte de St. Maurice. Il a parié fonchement comme il avait droit de le fure dans cette ci constance.

M. Gagy report envore pour affraier que le discours français avait été plus virilent que l'Anglais. - Mais etant revenu aux pe sonua'ités g o sières, il fut appoté a l'order et o sige de se taire.

La question fut emportée et la chambire s'a jour a, vers minunt.

LA SESSION PARLEMENTAIRE.

La motion de M. Drummond pour un vote de crédit au gouvernement a donné i en mardi soir à des debuts ora geux que nos focteurs trouve-ront dans notre femille de ce jour. L'hon, L. J. Papineau s'est prononcé contre la prorogation du Parlement, qui doit avoir lieu très prochaine-Suvant l'honorable manbre pour le conté de Saint Maurice. l'administration et la chambre devraient procéder de suite à la considération des mesures importantes dont le pays a besoin, la réforme électorale, celle da conseil légis'atif, les lois d'élection, de julicature, de municipalités, etc. Tout en a luirant le zele qui anime M. Papineau, nous devons dire que on zèle nous paraît vraiment trop l'apatient. En justice pour la nouvelle administratio i, on devrait lui laisser le temps de prépirer son prograinine et ses mesures. Comme l'out fort bien fait remarquer MM. Chahot et Cauchon, ca n'est pas un jour ou deux après que les m'histres sont entres au pau oir qu'ils peuvent être prets à commencer une tache comme celle que leur ont léguée MM. Sherwool, Cayley et Cie. I faut tenir compte des difficultés sans nombre qui entourent une administration nouvelle qui trouve les affaires publiques dans un état désastreux et qui à tout a refaire. On a cite l'exemple de la Nouvelle-Ecosse contre la prorogation Les affaires de la Nouvelle-Ecosse présententelles la moitié des embarras de notre politique? On demande aussi ce que le cabinet libéral p l'intention de faire. Il nous semble qu'il l'a suffisamment fait connaître. Il va proroger la chambre et préparer ses mesures pour la pro-

Hier soir la Chambre a pris en considération la pétition de Peter Carroll contre l'élection de l'hon. Francis Hincks pour le comté d'Oxfard. Le comité suivant a été nommé pour décider cette contestation: MM. Bell, Thompson, Laurin, Morrison, Fournier, Chabot, Bouthillier, Duchesnay, Taché. Le Col. Prince agit comme conseil de M. Carroll et M. Drummond comme conseil de M. Hineks. La comité devait se réunir ce matin n dix heures. On pense que l'affaire sera décidée sans délai.

M. Scott a présente hier soir à la Chambre une pétition des habitans de St. Eustuche demandant une indemnité pour la destruction de leur église durant la relie lion.

M. Richards a demandé l'émanation de nouveaux wras pour les comtés de Kent, Oxford, North-York et Vercheres.

Une longue discussion a en lieu au sujet du comité pour les chemins de fer ; à la fin une motion du Dr. Davignon pour ajouter quatre nouveaux membres au comité déjà nommé, a été emportée par une majorité de 28 contre 27.

On connaît pas encore le jour de la prorogation. Ce sera de honne heure la semaine prochaine. Le bill de M. Holmes pour continuer les lois expirantes a été lu une seconde fois mercredi. Voici les lois qui sont continuées. Actes pour régler l'inspection du bæuf et du lard, de la fleur et de la farine ; ordonnance des banque routes : note concernant les émeutes sur la ligne des travaux publics; loi d'enregistrement; acte pour le soulagement des débiteurs insolvables dans le Haut-Canada; acte amendant la loi de judicature dans le Bas-Canada; loi des chemins et celle régiant les lettres de change protestées.

HOUVELLES DIVERSES

Le bill des Douanes.-Il paraît certain que la dernière malle d'Angleterre a apporté la sanction royale au bill des Douanes de la dernière session. Les droits différentiels en faveur du commerce par le St. Laurent sont complétement nholis. Désormais il n'y aura plus de différence entre les marchandises importées par cette voie et celles qui nous arrivent par les Etats-Unis. C'est là, nous admettons, un progrès important mais nous devous dire encore aujourd'hui ce que nous regrettions dans le temps, que le tarif de 1847 est trop élevé et restrictif pour être favorable au dévelopement du commerce et de l'industrie du pays. L'expérience nous prou-vera encore qu'il est loin d'être avantageux pour des objets de revenus publics. Car avec nos grands travaux publics, ce qu'il nous faut pour augmenter nos finances, c'est un accroissemen de commerce et d'industrie. Le tarif de 1847, encore une fois, n'est pas assez judicieux pour produire ces heureux résultats. Nos lecteurs se rappellent sans donte avec quelle force d'orguments et de chiffres, il fut dénoncé en Chambre par MM. Merritt et Cameron lors de sa discussion et par la presse presque généralement. Mais alors on sait qu'il fallait avoir raison pour ne pas réussir. La majorité vendue au ministère emporta la mesure, qui aujourd'hui est deve-

Ce n'est pas seulement en Canada que ce bill des Douanes est apprécié à sa juste valeur. Il parait qu'en Angleterre, ses dispositions ont cause un mécontentement général. On les re-garde course comportant une prohibition des articles de manufacture anglaise. On a même fait circuler des pétitions pour demander au convernement de suspendre sinon de refuser la Sanction Royale à la loi. Il l'aurait refusé, diton, s'il n'eût pas été lié par ses promesses formelles de laisser les co'onies se gouverner elles-mêmer, mais s'il a sanctionné la mesure, ce n'est pas sans reconnaître l'absurdité du principe sur lequel elle est basée, principe qui est absolument contraire aux tendances de sa propre législation sur des sujets semblables.

Noble genérosité.-Les journaux de cette ville nous apprennent que la veuve de feu l'honorable Juze-en-Chef Reid se propose de faire bhtir à ses frais un autre nile à l'hôpital général anglais pour correspondre à celui érigé par tea M. Richardson.

Accident.-Un pauvre homme du nom de Munro s'est tué en tombant sur la glace dans la rue Notre-Dame lundi dernier. Les médecins appelés constatérent que la mort est venue par une congestion du cerveau accelérée par la chute de ce malheureux.

Arhats de grains dans le Haut-Canada.-Les journanx du Haut-Canada nous disent que des achats considérables de grains sont faits tous les jours par des marchands américains pour le marché de New-York. L'année dernière 900.000 barils de fleur descendirent de l'ouest à Montréal et à Québec; on pense que cette année il n'y en aura pas 200,000. Cette grande diminution, si elle a lieu, fera un tort considérable au commerce du pays et surtout aux habi-tans de nos villes. Elle prouve jusqu'à l'évidence l'absurdité de l'impôt sur les produits agricoles venant des Etats-Unis. Il semble que nous fassions tout notre possible pour diminuer notre commerce et nos revenus. Les américains s'empressent de venir acheter notre grain pour leurs marchés et nous les empéchons par notre sotte législation de nous apporter le leur !

Nous regrettons d'apprendre que M. Prudent Beaudry détenu en prison depuis deux mois pour la malheureuse affaire Leeming est gravement indisposé. Une requête à Son Excellence demandant son élergissement circule en ville et est dejà converte de nombrenses signatures. Cette requête a donné lieu à de nouvelles attaques de la part de quelques journaux anglais ro M. eaudry, aussi brotales one celles auxquelles nous avons répondu durant l'instruction du procès. Nous espérons que nonobstant les sorties du Transcript et du Courier l'Exécutif prendra en considération la situation critique dans laquelle se trouve M. Beaudry et y appor-tera de suite le soulagement nécessaire à la conservation de ses jours.

Le Député Adjudant-Général de Milice .-Le bruit court en ville que le Col. A. DeSala-berry va succéder au Col. Taché. Nous croyons que cette nomination serait populaire. Elle plairait aux Canadiens surtout parceque ce serait un hommage rendu à la mémoire du héros de Chateauguay.

La grande batterie à Québec .- Un correspondant de la Guzette de Québec nous apprend qu'on a tire le canon de la grande batterie lundi dernier avec des boulots et qu'il en est résulté du fracas dans la basse-ville; dans la plupart des maisons des rues St. Pierre et Sault-au-Matelot, il y a eu des vitres, de la vaisselle et des glaces brisées. Ce canon n'avait été tiré insi qu'une fois depuis 1805, c'est-à-dire lors de l'arrivée de lord Durham.

Nous sommes redevables à notre confrère de la Minerve pour les débats Parlementaires, que nous publions aujourd'hui. La longueur de ces débats et des procédés de la Chambre nous force à remottre à une autre feuille des articles préparés pour ce numéro.

Le Télégraphe Electrique.-La ligne établie entre cette ville et Troy dans l'Eint de New-York a commence hier ses opérations. Nous avons ainsi deux voies de communications électriques avec les bords de l'Atlantique.

Rien de nouveau des Etats-Unis.

PRIX COURANT DU MARCHÉ. Mandaid 16 more 1519

Montrea	•				
	liv.	sou	비	liv.	SOUL
Farine per quintal	15	0	à	16	0
Farine d'avoine		υ	à	15	12
Blé par minot	G	0	ù	G	4
Pois		10	à	4	16
Orge		12	à	4	0
Avoine		5	À	2	S
Patates		Ö	à		4
Oies, par couple	_	ŏ	à		4
Dindes do	-	10	ä		10
Do jeune	-	ő	à		ő
Canards	_	12	-	_	Ü
		10	à	_	12
Poules		ŏ	à		ĩ
Poulets	. =		_	-	12
Perdrix	_	0	ù		
Œut's frais, par douz	0	18			20
Beurre frais, par livre		20	ä		24
Sucre d'érable		10	à		11
Mouton par quartier	. 3	0	à		0
Veau do	. 4	0	à	, 9	
Lard par livre	. 0	6	á	. 0	7
Bouf do		6	à	0	8
Morue do		6	á	0	7
Foin par cent	_	6 å	7	t	
	•				

Naissance.

En cette ville, à Beaver Hall Terrace, le 10 du cou-rant, la Dame de J, Wilfrid A. R. Masson, écuyer, a mis

au monde une fille.

En cette ville, le 14 du courant, la Dame d'Alexandre Maurice Delisle, écuyer, a mis au monde une fille. En cette ville à la résidence de B. Delisle, écr., le 14, la Dame de Doncan McDonald, ecr., de St. Jean, a mis

Mariages.

A l'église paroissiale de cette ville, le 23 ult., par Messire Connelly, M. Robert Guilmor, du département du commissariat. à Dile. Rose-Ann Quinn, fille de Owen Quinn, de la Chine.
En cette ville, le 11 par M. le Rabbin A. De Sola Henry Joseph, der., marchand, ci-devant de Londres, à Dile. Deborah Solomon, fille de M. H. Solomon de cette ville.

ville.

A Sandwich, II C., le 29 ult., par Messire P. Pointe,
R. C. C., M. Dugré, da Détroit, à Dile Emilie Thibo-deau, de Sandwich.

En cette ville, le 14 du courant, Dame Anna O'Neil, épouse de M. John Doherty, hôtelier, rue M'Gill, à l'âga de 22 ses. Elle laisse pour déplorer sa mort prématurée

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU CANADA.

AVIS.—En conformité aux Regles et Régle-ments de la Société d'Agriculture du Bas-Ca-nada, L'ASSEMBLÉE GEN ERALE ANNUELLE nada, L'ANNEMBLEEGENERALEANNUELLE des Membres aura lieu Maror prochain, le 21 du courant, à L'HOTEL DONEGANA, en cette cité, à DIX houres et demie a. M., afin d'ôlire dox direc-teurs pour l'année courante, et pour autres affaires de la société. Par ordro,

W. EVANS. NV. EVANS. Sect. S. A. B. C. Montréal, 16 mars 1818.

BOULANGER DEMANDE'.

UN BOULANGER trouvers de l'emploie constam-ment à commencer le 1er Mai prochain, au Village des Cédres.

S'adresser à WILLIAM WATERS, Bureau de la Poste, Village des Cèdres.

VITRES A VENDRE.

COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE de l'OSTAWA, offre à vendre :— 2,000 BOITES de VITRE5, e 71 aur 81 et de 30 sur 42 de diverses qua De 71 sur -AUSSI.-

—AUSSI,—
VITRES de double dyanseur.
PLATE GLACE, venant de cette manufacture, de
qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne.
Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de
30 4 24 et de toute égalesaur seront reçues et exécutés
ponetuellement. Les demandes doivent être adressées
au Surintendant à VAUDEUIL ou su Burcau de la Compagnie 1 Montréal, rue Ste. Thérèse.
Burcau de la Compagnie,
Montréal, è mars 1819. §

A LOUER OU A VENDRE.

NE FERME & des conditions faciles. S'adresser & M. GlitoUARD, & St. Benoit.

BUREAUX A LOUER.

ANS la rue SAINT-VINCENT, No. 15, UNE nu DEUX Chambres spaciouses a louer à bon mur-hé... j'adressor au bureau de la REVOE...-12 luv.

AUX ETUDIANTS.

CEUX des Etudiants en Médecine qui désireraien pensionner en cette ville, trouveront chez Mme ST lucien des voitures pour les conduire à leurs Cours

BANQUE DU PEUPLE,

ES ACTIONNAIRES de cette Institution sont no-tifiés qu'un Dividende Sext-Annuel, de TROIS par CENT (3) a úté déclaré ce jour sur le Capital payé, payable le ou après le ler MARS prochain. Par Ordre

B. H. LEMOINE,
Calasier.

fal Srier.

BRASSESIE PIGEON.

A. DORAY s'étant retiré de cet établissement, les affaires se feront sous le nom de "Proton, SAUVAGEAU & CIE." NARCISSE PIGEON

A. & T. SAUVAGEAU. Montréal, 9 fév. 1848.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU

ST.-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE MONTHEAL, 29 Janvier 1818.
ES propriètaires de parts dans le Capital de la Compagne du Chemin de Fer du St. Laurant et de l'Atla times de la Compagne de l'Atla times de l'Atla de l'Atla

reat et de l'Atla tique, sont par ces présentes no titlés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnio, No. 18. Patite rue St Jacques, au cotte ville, les 5 ne et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par cha-

que part.
Le 5.ne Versement, le ou avant le ler jour d'A-VRIL, et le 6 ne Versemant, le ou avant le lerjour de MAI procham. Les personnes qui résident dans le District de

Les personnes qui resionn una le District de St. Français, pourront taire teurs paiements aux agents de la Banque de la Cité, à Snorbrooke on à Stanstoad, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où ulles résident.

Par ordre
THOMAS STEERS, Sec. et Tresorier.

B. BOIAIN!

IMPORTATEUR

L'ALECTRES, ADMERES, BRIDRE, ET OBJETS DE FANTAISIE.

TNFORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'illouvrire ce splendille magnein coins des rais Notre-Done et Stint-Vianout, presque vis-à-vis le Palus de Justice, LEUDI prochire le 23 du courant avec une collection de marchandise nouvellac et du dernice groût à laquelle il appelle l'attention du Public.

Montréal, 21 déc. 1847.

PLACES DE BANG A LOUER

O Noffre à louer une ou deux places de Banc avanta-gensement situées dans la nefda l'Eglise Paroissiale de cette ville, dans l'allée du centre, passossion in nédiata S'a fresser au flureau du la Rouse Canadisnus. 31 dec. 1847,

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St.- Vincent.

LES soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreuses pratiques; qu'ils se chargeront comme par le passé, des ordres qu'on voudra bien leur confier nur LIVRES, GRAVURES, CARTES GEORA-HIQUES, GLOBES, INSTRUMENS DE CHRUR-GIE, INSTRUMENS DE MATHEMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANCAISES

Alono. Los commandos conhodes à leurs e fine, seront exécu-Los commandos confidés à leura e ins, seront exécu-tées cette ambe par l'un des entreignés, dont le départ pour l'Europ : est fié du 11 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour invitar les personnes qui leur divient de vouloir bien estder leur compte sous le plus court délai possible. E. R. FASRE et Cie. Montréal, 21 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANCAISE ELEMENTAIRE. Sulvie d'une méthyle d'analyse grammiticule rai-sonnée, à l'usage des Ecoles Chrétimues, in 12 vo, relié, nouvelle édi ion, prix 10s la douzaine, à vendre

E. R. FABRE, ET Cre. Rue St. Vincent, No. 3.

21 déc.

bureau du département des Terres de la Con-roans, le 14 de décembre deraier. Le bureau du susdit Arpenteur est au No. 121, Rue ST. PAUL, Moutréal; il pratiquera le dessin et l'architecture il e transportera a la campagne lorsqu'il on sera

requis. Montréal, 17 janv.

chez

ES Soussigués Médecias et Chicargieus, donn un a vis qu'ils s'adress con a A la Logislature Provinciale, dans la prochaîne Sessim (ou dans la aession suie vante suivant les déluis) pour de nander le rappel defente pars de la la darnière session incorporant la Profession Médicale, etc., etc., etc., et la aussitution d'an tres dispositions, principalement l'établistation d'an baroau d'examinateurs a Québac et d'un autre a Mont-réal.

R. H. CHARLEBOIS,
W. D'ESCHAMBAULT,
P. E. PICAULT,
C. A. REGNAULT,
T. E. D'ODET D'ORSENNENS,
E. TRUDEL,
HEC FOR PELTIER,
L. LEPROHON,
J. L. LEPROHON,
J. EMERY CODERRE,
P. WILBRENNER,
C. SABOURIN,
J. WILSCA.

J. WILSCA.I Montréal, 7 déc. 1847.

A LOUER,

UN JOLI COTTAGE, grando rue du Faubourg St. Joseph, près de chez Messrs. Daw & Co., très-convensblo pour une petite famillo avec glacière, un bon puit, jardin, remise

S'adresser à LOUIS DE LAGRAVE, Rue Craig. Ou à GEO. WEECKS, N. P.

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

BANQUE D'EPARGNE

PATRON:

Mongr. PEveque Cotholique de Montreal, Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président.
A. LaRocque, V. Président H. Mulbolland,
John E. Mills.
Jacob DeWitt,
Jacob Dewret,
P. Reaublen,
L. T. Drummond
H. Jutab.
Nelson Davis. H. Jodah

A VIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépots. Les Dépots sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis[les Gètes exceptées). Les applications pour autesse affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeuils ou Venuredis, va que le Bureau flas Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faitas, aucun autre jour dans la semains. Le Président et le vice s'occuper des demandes ou applications qui serient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le rice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier,

Bureau de la Banque d'Epargnos }
de la Cité et du District, Rus St. } François-Xavier. Montréal, 25 février, 1848.

BANQUE D'EPARGNE.

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL. EXTRAIT.

ONTANT da aux Dépositaires le 31 juillet 1817. £49417 0 Montant déposé depuis le 31 juillet à cette date. £47859 7 1 do retiré do. £31214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet. £13636 3 5

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District.
30 Novembre 1347.

ROMUALD TRUDEAU,

APOTHICAIRE.

No. 111, Rue St. Paul, Montréal. No. 111, Rue St. Paut, Montréal.

'ON trouvera constament chez le sus-signé, outra a sun assortiment complet de remettes et parlumeries de curiosités sauvagos, et de tous les objets d'églies en or ot en argant, les médicaments précleux qui suivant; Filules végétales de Morisson, de Cooper, de Brandreth de Moffatt &. &.,—Elixir Pulmonaire,—Baume de Réglisse,—Baume de cerisier sauvage de Vistar. Salsapareille de Townshend,—Vermifuge de Winer,—Baume de Miel &. &.—21 fev.

A LOUER.

MT POSSESSION AU LER MAI. Une partie de la MAISON, No. 183, sur la reu Notre Dame, formant un beau MAGASIN et un excellent logoment.

Un CLOS à BOIS sur la rue Bonaventure, d'un ar-pent de front sur trois quarte d'arpente de profondeur, avec grande et petite porte sur la dite rue Bonaventure. Pour les conditions s'adresser à Madame Ve. Barrow, No. 18, rue St. Antoine—17 fév.

ON DEMANDE

A U No. 18, Rue St. Antoine, UNE FILLE POUR SERVIR. Une Canadicune sera proférée. -- 15 fév.

APPARTEMENTS DEMANDES.

N Monsieur Anglais déstrant apprendre le français voultrait louer une ou deux chambres dans une fa-raille Canadienne, avec ou suis la ponsion. S'adresses au Bureau de la REVOR CANADIENNE. 12 (évrier, 1848. co

AVIS. ES affaires ci-devant conduites par JOHN YOUNG

A R BENJAMIN HOLMES sous les noms et raison de Stephen, Young & Cie., seront continuées à l'avenir put les Soussignés sous le nom de HOLMES, YOUNG & KNAPP.

JOHN YOUNG,

BENJAMIN HOLMES,

LIOSEPH KNAPP.

JOSEPH KNAPP.

PIANO9

REPARES ET MIS D'ACCORD, ETC.

E Soussigné uyant pris des arrangements avec des ouvriers de première classe des ateliers célèbres de Collard et Town et Packer du Londres, est maintenant prêt à se charger de toutes espèces de réparations aux Piano-Forte, Harpo à pédales, Guitares, Violons, etc. R. EGAR,

R. EGAR, No. 6, Ruo St. George detrière la rue Craig-Montréal, 18 janv.

BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.

E3 Actionnaires de cette Institution sont no-L'i lifés par les présentes, que l'Assemblée Genérale Annuelle, aura lieu, à leur Bureau, Grande rue Şi. Jacques, LUNDI, le ême jour de Mars prochain, à 3 heures P. M, eu conformité à la clause XVIII, de l'Acte d'Incorporation tion.

Par ordre

B. H. LE MOINE,

1

Montréal, 4 fév.

AVIS AUX INSTITUTEURS DU DISTRICT DEMONTREAL.

"ASSEMBLE'E trimestrislie de l'Association des Instituteurs du District aura lieu MARDI'le 7 MARS dans la salle de l'Institut Canadien, à DIX heures précles du matia. Tous sont requis d'y assistar.

P. X. YALADE,

Président.

23 [4+. 1848.

LE DEUXIEME VOLUME DE

L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847.

CEUX qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplasres que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité.—PRIX: 20s.—Elégamment relie, 24s .- Ecrire Franco.

MCORPORATION DE MONTREAL. BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 aout 1847.

A Vis public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir

payer sans délai. Avis public est de plus donné que les livres des cotisours pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour Pannée courante, sont préparés et sont filés dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croiront lezés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstance de leur application peuvent justifier; pourvû que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressés par écrit et laissées au Bureau du Tréscrier de la Cité accompaseurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompa-gnées de Baux ou autres pièces justificatives. Ed. DEMERS,

Trésorier de la Cité. 19 aout.

ECOLE.

Medecine et de Chirurgie. ES lectures à cette école, incorporée, commenceron le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le DERt NIER D'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront donnée-

WILLIAM SUTHERLAND,

2 sept. 1847.

Portrait de Jacques Cartier.

la sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public parait disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudraient y souscrire. Des listes seront déposées chez MM, les Libraires de caus ville. Souscription: 5s.

G. N. GOSSELIN,

Montréal. 4 nov. 1847.

Agent. Montréal, 4 nov. 1847.

AVIS.

TOUTES Personnes qui ont des reclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Ecuyer, en son vivant Banquier de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt rue St. François-Xavier. WILLIAM LYMAN,

Procureur de Mme Hannah Lyman Mills

Montréal, 26 nov.

E Soussigué, propriétaire du Fief Beaulac, dans la Seigneurie de Chambly Est, et autres propriétaires de la moitié Sud de la Seigneurie de Chambly Ouest, s'adresseront à la Législature à sa prochaine Session pour demander un Acte, afin de les autoriser à construire une ECLUSE (Dam) à travers la Rivière Richelieu, à la place ou près de la place appelée "la chute" au dessus du village du Canton de Chambly, ayant une Glissoire (Stide) ou un espace ouvert de la largeur au moins de Slide) on un espace ouvert 80 pieds, et de la hauteur qu'il sera déterminée.

JOHN YULE, jnr.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiés de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

ED DEMERS. ED. DEMERS.

Trésorier de la Cité.

Bure u du Trésorier de la Cité, ? 15 septembre, 1847.

VERNIS SUPERIEUR.

POUR TUYAUX DE POELES.

A vendre par M. PARKER & CIE. Pharmaciens, 109, rue Notre-Dame Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste.,

29 oct.

COMMANDES

POUR LA

RANCE.

ES soussignés expédieront le 24 de ce mois et tous les QUINZE JOURS durant l'hiver des COMMAN-DES pour Livres, Gravures, Cartes géographiques, Glo-bes, Musique, Instrumens de chirurgie, Instrumens de mathématique et autres marchandises de manufacture francaise. Les personnes, désireuses de leur confier quelques ordres sont priées de les transmettre le plutôt

E. R. FABRE et CIE. Rue St. Vincent No. 3.

17]dèc. 1847.

MARCHAND-TAILLEUR.

E Soussigné, recunaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses sombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayast reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voutra bien lui confier.

Les personnes désirant fournir leur drap setont servis avec la même attention et la même ponetualité.

CHARLES GAREAU.

LIVRES NOUVEAUX.

E soussigné vient de recevoir de Bruxelles, les ou E soussigne viens vrages suivants:

Euvre de Victor Hugo, 8 vols. L'Amant de la Lune, par C, Paul de Kock, 12 vels. De l'Allemagne, par Mme de Staël, 3 vols. Une Fille du Regent, par Mme de Stael, 3 vols.
Une Fille du Regent, par A. Dumas, 3 vols.
Les Quarante-Cinq, par do 4 vols.
Louis XIV et son siècle, par do 5 vals.
Mémoires d'un Médecin, pardo 6 vols.
De Paris à Cadix, par do 2 vols.
Le Bâtard de Mauléan, par do 4 vols. L'Alchimiste, Drame, par Christine, Drame, par de Les Deux Dianes, par de Vingt ans après, suite des Trois do 4 vols,

do 4 vols 4 vols Valentine par Geo. Sand 1 vol

par Frédéric Soulié

Les bals masqués par Mine la comtesse Dash Mademoiselle de La Tour du pin par

do do Voyage en Orient par A. de Lamartine, (Membre de l'Académie Française) Rose et Blanche

Un Roman en voyage par X. B. Saintine Antoine par do do

Histoire de la Grandeur et de la Decadence_de Gos Birotteau par M. de Balzac. La Tache de Sang par le vicomte d'Arlineourt Le Procureur du Roi par Jules A. David La Cousine Bette par H. de Balzac. JOHN McCOY, 9, Grande rue St. Jacques.

Montréal, 27 janv.

E Soussigné vient de recevoir de Paris les ou vrages suivante, dont plusieurs sont classé

Romans de Voltaire 1 vol Contes, Satires, Epitres, Poësies diverses, Odes, Stances, Poësies mêlées, Traductions, et Imitations, par Voltaire 1 vol Théâtre de Voltaire, 1 vol

La Henriade, poëme en dix chants par Voltaire, volume

Siècle de Louis XIV par Voltaire De l'Allemagne par do do Esprit des Lois par Montesquieu Grandeur et Décadence des Romains par Montes-

quieu Œuvres de Molière " de Boileau Sermons et morceaux choisis de Massillion, pré-

Gil Blas par Lesage Œuvres de J. Racine do Rabelais, 9 vols

JOHN McCOY, 9, Grande rue St. Jacques.

Montréal, 27 janv. .

ES ouvrages français suivants viennent d'être reçus A et sont à vendre par le soussigné Grande Rue St.

Sue, 2 vols. 4s. La Vigie de Koat-Ven Roman Maritime, par E. Sue

Thérèse Dunoyer, par do. 2 vols. 4s. Les Mystères de Paris, par do. 10 vols. 20s. Latréaumont, par do. 2 vols. 4s.

Sue, 4 vols. 8s

La Coucaratcha, par do. 2 vols 4s.
Périodes de la Littérature et des arts, par H. C. Guilhe
Leçons de Philosophie Intellectuelle et Morale, par do

Paul et Virginie, par J. H. Bernardin de St.-Pierre 3.

Annuaires, Albums, Souvenirs, Diaries

E soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les sui-

ants:
Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of
Blessington, with beautifully finished Engravings.
Book of Beauty; or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the
first artiste—Edited by the Countess of Blessington.

Golden Annual for 1848 Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wreath, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848. Poole's Gentlemen's Pocket Book

Gontlemen's Pocket Diary La Belle Assemblée, or Ladies' Diary

cellany, for 1848 Peacocks Historial Almanack, for 1848. Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convena-ble pour des Cadeaux de Noel et du jour de l'an-JOHN McCOY,

No. 9 Grande Rue St. Jacques.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné.

JOHN McCOY.

LIGNE DE DILIGENCE



JILLIE DINISTRIE ET Montreal.

EN PASSANT PAR L'ASSOMPTION E Soussigné informe le publis qu'il vient d'établir une Ligne de Diligences entre le VILLAGE d'IN-DUSTRIE et MONTREAL, en passant par le Village de l'ASSOMPTION.

Les voitures seront comfortables, les chevaux excellents, et il espère que de toutes manieres les voyageurs seront satisfaits.

Les diligences partiront de MONTREAL tous les MARDIS et VENDREDIS a 3 heures, P. M. du VIL-LAGE d'INDUSTRIE tous les LUNDIS et JEUDIS 47 heures A. M. Denicolaire de la Jeupe de LUNDIS et JEUDIS à 7 heures, A. M. Pour autres informations s'adresser à PHOTEL QUEBEC, à M. BREAULT, à PASSOMP-TION chez Mde MERCIER et au propriétaire au vil-

JOSEPH DESCHAMPS.

Village, d'Industrie, 21 janv.

A LOUER.

N VERGER complanté d'arbres fruitiers, pommiers, poiriers, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St Louis, faubourg St. Antoine, voisin de Jos. Donegani, écr. possession donnée immédiatement.

S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St.

MOULANGES FRANCAISES.

E Soussigné ayant été nommé agent par une maison du Hâvre pour la vénte de MEULES de Moulins confectionnées en France et faites au goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser à lui. Chaques meules sont composées que de 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 41 pieds anglais elles peuvent venir aussi de toutes autres dimen-sions. Pour renseignement s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul. LOUIS DE LAGRAVE.



COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

DE MONTREAL A LACHINE. RANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PAS-SAGERS (excepté le Dimanche) entre

MONTREAL ET LACHINE, A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme

De Montréal 81 heures, A. M. 111 heures, A. M. 31 heures, P. M. 9theures, A. M 12theures, P. M. 4 heures, P. M.

PRIX:

PREMIERE CLASSE.

A Lachine, 1s. 101d) avec bagage jusqu'à do revenir le même jour, 2s. 6d. 60 lbs. DEUXIEME CLASSE.

A Lachine, 1s. 3d. et revenir le même jour, 1s. 10 d Do.

TROISIEME CLASSE.

) avec bagage jusqu'à A Lachine, 71d 30 lbs.

Enfans audessous de 12 ans, moitié prix, Les passagers partent de Montréal à 8½ arrive-ront pour les Bateaux de Beauharnais et de l'Ottawa, et ceux qui partiront de Montréal à 111 arri veront pour les Bateaux du Haut-Canada. Montréal, 26 nov. 1847.

DILIIGENCE

MONTREAL ET QUEBEC.



TRAJET EN DEUX JOURS. E public est respectueusement informé que les sous-signés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montreal et Quebec TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches.)
Elle partira de l'Hotel LEBLANC, à Montréal, Place

Le plus grand soin a été donné au choix de conduc-Le plus grand soin a etc donne au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel BERNARD et à l'Hotel de M. Ostraon.

Le burgent de le Diligence sera tenu à Phistal I

Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hotel LE-BLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la

plus grande attention.
W. ROBINSON,) Propriétaires, T. & T. LECOMTE, Propriétaire, s. Hough,

Agent à Montréal, G. LEBLANC. Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN.

MAGASIN DE MODES.

ETABLISSEMENT PARISIEN MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Da-mes de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes

AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME.

On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS
DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX &c., &c., d'après les dernières modès de Londres
et de Paris, Habillements et ouvrages faits sur commaude.

SOCIETE D'HORTICULTURE. DE MONTRÉAL.

A VIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes exhibitions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé sn s'adressant à John Frothingham. Ceux des membres de la Société qui n'ont pas encore payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société

S. JONES LYMAN,

30 nov.

sont priés de les présenter.

A VENDRE

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons. -AUSSI.-

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr.

CHARLES GAREAU. Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17 17 août, 1847.

DE

MAGASIN

marchandises Seches.

ROBERT FORESTER a l'honneur de prévenir e ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Sèches qui seront vendus à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivans:

Drap superfin de toutes couleurs
Drap Castor, Drap pilot, Plaid de toute sorte
Cobourg, Orléans, Mérino, Alpacat, Etoffe
Casimire, Couverte, Mousseline de laine, Cashmire, Flanelle, Iodienne Gunghane, Toile fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet our Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et un assortiment général de châles &c. &c. Montréal, 2 nov. 1847.

AVIS PUBLIC.

Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feue Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. DeLorimier, écr., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent devoir a la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer sans delai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement.

P. Joz. LACROIX.

Montréal, 14 déc. 1847.

Laines de Berlin.

Halle des Odd-Fellows, Grande Rue St. Jacques.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses rement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les der-niers vaisseaux. On le trouvera le plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité suprême. SON FONDS est en vue

à partir d'aujourd'hui, 23 nov. 1847.

RECEMMENT reçus et à vendre par les soussignér les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleu

marché que partout ailleurs:—

100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz"

150 do do Havane de meilleur choix

900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte

75 do Tabac Cavendish 16

200 do Honey Dew 5 50 do do do de livre 15 Hay heads tabac en feuille Virginie

50 boîtes de Pipes -AVEC-Une grande variété de Tabatières, Boîtes a tabac, Pipes de goût, Tabac frisé en papier et autre propre pour un magasin de détails.

-AUSSI:-Un grand nombre d'articles trop long à détailler. L. LYONS & CIE.

29 oct.

inée du 30 novembre dernier, eut occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui là et alors èchangea ses "VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligerait infiniment ce dernier en revenant une seconde fois faire un

nouvel échange.

Hôtel de ville,

Montréal, 7 déc. 1847.

Corporation de Montreal.

A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR CO-TISATIONS, TAXES, ETC.

OMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronnée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Cotisations Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bu-reau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMME-DIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respecti-vement de la manière requise par la loi ; Et à défaut par eux de se conformer à cet avertissement, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent.

Par ordre. E, DEMERS.

Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier

de la Cité, 17 déc. 1847. EPICERIES, VINS, THE, &c.

à côté de l'Eglise Weslevenne. ES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitans ES Soussignés ont l'honneur u amoute de de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICE-RIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THES, CAFÉS, SU-CRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc.

Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques

Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, POR-TER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et

de Montréal, etc. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sent garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit.

Cafés rôtis et moulus chaque jour.
Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses êtc. êtc.
MACFARLANE & ALLAN.

EDITIONS CANADIENNE

DES LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

ES Soussignés en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Ecoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciments pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à leurs publications. La rapidité avec laquelle les quaire éditions précédentes ont disparu, prouve de la manière la plus satisfaisante et la plus évidente que les Editeurs n'ont pas mal calculé quand ils se sont reposés avec la plus grande confiance sur la valeur intrinsèque de certains que les confiances que la plus grande confiance sur la valeur intrinsèque de certains que la partenne et la formatique de certain de la plus grande confiance que la partenne et la formatique de certain de la partenne et la formatique de certain de la partenne de la formatique de la partenne de la partenne de la formatique de la partenne d livres pour gagner le patronage et la faveur des habitans de l'Amérique Anglaise du Nord. Le feu estimable Gouverneur-Général donna l'influence de son autorité e de son nom à la publication des séries de Livres d'Écoles de son nom à la publication des séries de Livres d'Écoles Nationales et elle a depuis été approuvée par les Evêques de l'Eglise Catholique Romaine, par plusieurs membres influents de l'Eglise d'Angleterre, par le Synode de l'Eglise Presbytérienne du Canada, en liaison avec l'Eglis d'Écosse, par les ministres liés avec le Free Church, le Eglises Méthodistes, Baptistes, Congrégationnelles sautres, par le Bureau de l'Education pour le Canadit Ouest, par les Conseils Municipaux de plusieuss Districts par un grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants en-chef de l'Éducation pour le Canada Est et Ouest, autant que les soussignés ent pu savoir par les Surintendants de tous les Districts et Townships. dans les dessa autant que les soussignes ent pu savoir par les Surintendants de tous les Districts et Townships, dans les dessections de la Province; et ces ouvrages ont été problemé de la manière la plus emphatique, par La Revue d'Andourg, être les meilleurs livres du genre publiés et langue anglaise.

langue anglaise,

La série consiste dans les ouv arges suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux carattères et reliés fortement en coton.

Schools. 2d.

A B C, and Figures, on Large Sheet, to be hung up schools. 2d.

The First Book of Lessons. 2d.

duced into the Canadian series of reprints. 9d.
The third Book of Lessons. 1s. 6d.

The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d. Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix to the Fourth Book. 1s.

Fhe First Book of Arithmetic. 10d.

An English Grammar. 9d. Key to ditto 4d. A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d.

Key to ditto. 1s. 2d.

A Treatise on Mensuration. 1s. 8d. Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers.

Illustrations nos first introduced. 1s. 3d.

Large Outlined Maps for School Rooms, America, Europe, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheres,

Canaan and Palestine. Price 7s. 6d each.

Ces livres forment un système complet d'Education et eeux qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être

tante: des sciences humaines. Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les Les equions presentes ont eté revisées avec soin et re-erreurs typographiques qui existaient dans les éditions pré cédentes ont été corrigées. (On fera une réduction prix très libérale au commerce, aux marchands de en campagne et aux instituteurs.

LIVRES D'ECOLES UTILES. The Canadian Primer,

An Abridgement of English Grammar, by Murray. Murray's Large Grammar. The high price at Which former editions were sold alone prevented this standard English School Book from coming into general use. The publisher having procured Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half bound, at Is 8d, a price which, considering the style of which it is produced and the fact of its extending the style of th

nearly 350 pages, il will be allowed is remaskably cheap, Welkinghame's System of Arithmetic, new edition

The best test of the popularity of this School Book to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 1s 6d, substantially bound, or 1s 3d half-bound.

The Shorter Catechism. 11d.

The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d. to the year 1841, specially designed for Schools in British America. 7 1-2d.

History of Canada, for the use of Schools and Families by J. Roy—1847—price 2s. 6d.
An abridgment of English Grammar, by Lindley Murray.
7 1-2.

be avoided in speaking or writing, and Hulton Knight's pronunciation of certain Scripture names, full

ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLA containing the following Maps, finely coloured;
The Western Hemisphere; North America; America; British Possessions The Eastern Hemisphere; America.

The Atlas may be used along with the Ca; n of Gaony graphy, or with Ewing's Goldsmith's wart's or and graphy, or Wart's or and graphy. other good Text Book. The Canadian School Geography, by Thomas Ewing.

author of Principles of Elecution, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth 7 1-2d. in stiff cover.

ARMOUR & RAMSA

PORTRAITS AU

M. DESNOYERS a l'honneur d'informer le l'annueur d'informer le l'annueur de la lieur de la Dame, où il se propose d'exercer son art. prendre des portraits d'enfants à tout âge.

portera aussi à la résidence de ceux qui le desent de ceux qui le de ceux qui le desent de ceux qui le desent

mousquetaires do Impressions de voyage par Tséâtre d'Education par Mm de

Simon par do Les aventures de Saturin Fichet ou la conspiration de la Rouairi

par Frederic Soulie
Histoire populaire anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la
grande armée par Emile Marco
de Saint-Hilaire.

Pauline par Geo. Sand Jacques par do Peccenine par do

Antoine par do do

Le lis dans la vallée par H. de Balzac

Histoire d'Olivier Duhamel parFrédéric Soulié

Le médecin de campague par M. de Balzac

Histoire de la Grandeur et de la Décadence de Cécar

LIVRES NOUVEAUX.

ques.

Oraisons funèbres de Bossuet Discours sur l'Histoire Universelle par Bossuet Théâtre de J. Racine Corinne, ou l'Italie, par Madame de Staël

cédés de son Eloge Lettres de Madame de Sévigné

Le Plutarque Franç 4 vols XIV, X, XVI Siècles.

acques.

Arthur, par Eugène Sue. 4 vols. 8s.

Deux Histoires 1772—1840. 1.—Aventures D'Hercule Hardi. 2.—Le Colonel De Surville par E.

2 vols. 6s.

Nelseytor Arabian Godolphin, Kardiki par do 1 vol. 2s.

Plik et Plok par do. 2s.

Le Morne-au-Diable, par do. 2 vols. 4s.

Jean Cavalier ou Les Fanatiques des Cevennes, par E.

ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848,

Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mr. Nor-

Illuminated Pocket Book Pictorial Pocket Book for 1848. Fulcher's Ladies Memorandum Book and Poetical Mis-

Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent on ami décédé peuvent le faire en s'adresseant à M. D. le plus tôt possible annès le mosé

Entrée par la porte cochère.

Général Lesson, on a large sheet, to be hung up in

The Second Book of Lesson. 71d.
Sequel to the Second Book of Lessons, now first intro

Key to ditto. 10d. Elements of Geometry. 10d.

An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and

A Map of Canada and the Lower Provinces, mounted;

cousidérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de la vie active; ceux-là ont acquis un format de la vie active; ceux-là ont acquis de la vie active; ceux-là de science élémentaire, qui suffira amplement pour les oermettre de suivre avec facilité et profit l'étude impor-

Masons's Primer.
First and Second Reading Books. Mayors's Spelling Book. Webster's Spelling Book. The English Reader, by Murray.

A Catechism of Universal History from the earliest A Catechism of the History of England, 7 1-2d. The History of England, from the earliest period to succession of Her present Majesty, Victoria, 7

7 1-2d.

A Catechism of Geography. 7 1-2d.

Dictionary of the English Language, Johnston's will Walker's pronunciations. It contains also a vocable lary of Greek, Latin, and Scripture proper names, list of Americanisms, Gallicisms, and other words to be considered in the contained of Multon and M

Europe; Asia; Africa; The United States; The whole substantially bound in linen price enty

plus tôt possible après la mort.

N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerréotype con douze leçons et a un appaseil à vendre. Ses pris sont très

24 déc.